

La construction européenne : bâtir la paix

Résumé (livre pages 154-155)

Une paix fragile

A la fin de la deuxième guerre, la paix est très fragile en Europe qui se retrouve divisée en deux camps : ceux qui suivent les États-Unis (dont la France) et se trouvent plutôt à l'Ouest et ceux qui suivent l'URSS plutôt à l'Est. C'est la « guerre froide ». Soucieuses de ne pas provoquer un nouveau conflit, la France et l'Allemagne essaient de se rapprocher.

Une grande Europe.

En 1957, la France, l'Allemagne et quatre autres pays fondateurs signent le traité de Rome qui crée la CEE. Plusieurs pays les ont rejoint depuis et aujourd'hui 27 de la quarantaine des états de l'Europe géographique font partie de l'Union européenne. Un seul est sorti : le Royaume-Uni.

L'Union européenne

En 1992, le traité de Maastricht a transformé la CEE en Union européenne. Celle-ci protège la paix, la démocratie et les droits de l'homme en Europe. Les habitants des états membres ont la citoyenneté européenne, peuvent s'installer où ils veulent dans l'Union et participer aux élections municipales.

Vocabulaire

la citoyenneté : le fait d'être citoyen, d'avoir des droits, et des devoirs envers son pays ou envers l'Union européenne.

les élections municipales : l'élection des conseillers municipaux, à la mairie.

la nationalité : le lien entre un individu et sa patrie, son pays.

partisan : favorable à.

se réconcilier : s'entendre à nouveau après une dispute, un conflit.

Questions

1. Cite les six pays fondateurs de la CEE.
2. Cite au moins deux pays qui ont rejoint l'Union Européenne.
3. Cite deux pays de l'Europe géographique qui ne sont pas membres de l'Union européenne.